

"La race pure de chevaux canadiens, quand je suis arrivé dans le pays, était d'une grosseur suffisante, forte, active et courageuse, bien adoptée aux fins agricoles. Cependant il est maintenant difficile d'en trouver de race pure, et le mélange avec les autres races n'a pas généralement été une amélioration, soit en forme, en force et en activité. Il y a des exceptions, je crois, quand on les a mêlés avec des chevaux de race anglaise importés de bonne qualité et de forme semblable à celle des chevaux canadiens. Ces mélanges ont bien réussi et ont augmenté la grosseur de nos chevaux. La vraie cause de ce défaut dans la grosseur est qu'ils ne sont pas bien nourris et tenus, de sorte que maintenant on voit rarement un beau cheval canadien. Ce doit être une grande perte pour un pays que d'avoir un grand nombre de chevaux qui ne sont pas assez forts pour faire l'ouvrage qu'il y a à faire.

"Il est tout à fait impossible de garder une race pure de chevaux, lorsque l'on fait aucune attention au mâle et à la femelle; et même, dans plusieurs cas, on a fait rapporter les pouliches qui n'avaient que deux ans. Nous ne pouvions attendre d'autre résultat qu'une race inférieure de chevaux. Heureusement il est au pouvoir du cultivateur d'y remédier; d'abord, en enfermant les étalons et ne leur permettant pas d'aller ça et là; secondement, ne pas élever des juments de qualité inférieure, ni les faire rapporter avant qu'elles aient atteint un âge convenable; troisièmement, ne garder que les étalons qui produiront une progéniture bonne et saine. Si ces simples règles étaient strictement observées, et que les chevaux fussent bien nourris depuis leur bas âge, nous aurions une race de chevaux bien supérieure à celle que nous avons à présent.

"Les chevaux seraient très profitables pour cultiver ici; si on les tenait bien et comme ils doivent l'être, pour les fins générales. On en demande beaucoup et on offre de bons prix pour ceux que nous avons actuellement, et nous en vendrions beaucoup plus et nous aurions de bien meilleurs prix si nos chevaux étaient ce qu'ils peuvent être. La race pure de chevaux canadiens est très estimée dans les Etats voisins, mais ils se plaignent qu'il est maintenant impossible de s'en procurer de la vraie race. Dans le Bas-Canada il y a tout encouragement pour cultiver une bonne race de chevaux, pour notre propre usage et pour les vendre à des pratiques étrangères, qui viennent à la porte du cultivateur pour les acheter à de bons prix. Si les cultivateurs canadiens, résidant loin de Montréal et de Québec, voulaient jusqu'à un certain point faire attention à leurs chevaux, ces derniers les paieraient peut-être aussi bien que les autres animaux qu'ils élèvent; mais comme les autres animaux de la ferme ils ne donnent du profit et ne réussissent qu'autant qu'ils sont bien nourris et bien tenus."—(A suivre.)

Choses et autres.

Rapport de la Commission agricole de la Province de Québec.—Voici en résumé les suggestions contenues dans le rapport de la Commission agricole, ayant pour président M. N. Bernatchez, député de Montmagny, et qui devront être prises en considération dans le cours de la présente Session de l'Assemblée Législative:

1o. L'établissement, aux frais du gouvernement, d'une seule école d'agriculture pour toute la province de Québec, munie

des laboratoires, musées, etc., nécessaire pour donner un enseignement complet et efficace;

2o. Indépendance complète de cette école de toute autre corporation enseignante avec contrôle exclusif du ministre de l'Agriculture sur sa direction;

3o. Organisation d'un professorat compétent et complet dans toutes les branches de l'enseignement;

4o. Le cours complet sera de trois ans et aucun élève ne sera admis gratuitement à l'école à moins d'avoir atteint l'âge de seize ans et de posséder une bonne instruction élémentaire.

5o. Annexion à cette école par l'enseignement pratique, d'une ferme divisée en deux parties: l'une pour la culture régulière, destinée à montrer aux élèves qu'une culture faite d'après des données de la science agricole est une culture payante, et l'autre pour l'expérimentation, destinée à faire voir aux élèves des expériences sur des méthodes nouvelles, sur la culture de certains grains et fruits, et, surtout, sur les qualités et les défauts des différentes races de bétail;

6o. Annexion à l'école ou à la ferme d'un établissement complet pour l'enseignement pratique de l'industrie laitière;

7o. Annexion à cette école de l'une des deux écoles de médecine vétérinaire;

8o. Etablissement de cette école, si c'est possible, dans un endroit éloigné des villes et des grands centres de population et représentant à peu près la moyenne des conditions climatiques de la province, au point de vue agricole;

9o. Subvention suffisante pour assurer le fonctionnement régulier de cet établissement;

10o. Rédaction du *Journal d'Agriculture* par les directeurs et professeurs de cette école;

11o. Chaque élève suivant les cours devra subir des examens à la fin de chaque terme et à sa sortie de l'école, il lui sera décerné un diplôme conforme au résultat de tous les examens qu'il aura subis. Tout élève porteur d'un diplôme de capacité aura droit d'obtenir du gouvernement cent acres de terre de la couronne, sujet aux conditions d'établissement prescrites pour les colons ordinaires;

12o. La chaire de médecine vétérinaire attachée à l'école aura droit d'accorder aux élèves qui auront suivi tous ses cours avec succès une licence autorisant les porteurs à exercer l'art vétérinaire dans la province de Québec.

L'élevage des chevaux au Canada.—Nous lisons ce qui suit dans le *Courrier de St-Hyacinthe*:

Nous venons de mettre la main sur un petit recueil, imprimé il y a déjà plus d'une année, mais ignoré, croyons-nous, de la plupart de nos lecteurs. "L'élevage des chevaux au Canada" par les colonels Ravenhill et Phillips, tel est le titre.

Tout d'abord, nous devons dire que ces deux officiers ont été envoyés au Canada par le gouvernement anglais dans le but d'y faire l'achat de chevaux propres à la remonte de l'artillerie ou de la cavalerie légère.

A la suite de leur expédition, ces messieurs ont naturellement publié un rapport et ce rapport est précédé d'une lettre.

Nous n'avons parcouru que cette dernière. Plus tard, nous en avons le désir, nous lirons soigneusement le rapport. Il doit en valoir la peine si l'on peut juger de sa valeur par celle de la lettre qui sert en quelque sorte d'introduction.

Citons en entier le passage qui nous a le plus frappé:

"Nous croyons devoir vous informer que durant notre visite dans la Puisseance, qui a duré 167 jours, nous avons parcouru 14,755 milles, examiné 7,674 chevaux parmi lesquels 1025 devaient être examinés une seconde fois, et le résultat a été que nous n'avons pu acheter seulement que 83 chevaux pour le gouvernement."

En vérité, le résultat n'est pas fameux! Parcourir 14,755 milles pour acheter 83 chevaux! C'est en moyenne 177 milles pour chaque cheval et il faut vraiment voyager aux frais et dépens d'un gouvernement pour pouvoir se permettre un luxe pareil!

Nous avons dit que cette introduction était pleine d'enseignements, il y en a d'autres encore, mais cette citation n'en renferme-t-elle pas un qui mérite d'être médité?

Comment se peut-il faire que les chevaux canadiens aient été refusés pour la remonte anglaise dans une proportion aussi considérable? Les prix, l'auteur de la lettre l'avoue lui-même, étaient très raisonnables et modérés et ce n'est pas la question d'argent qui, dans la majorité de cas, a empêché d'acheter en plus grand nombre.

Voici la vraie raison, elle est en toute lettre dans l'introduction: "Nous avons trouvé qu'une grande proportion de che-